

Depuis des années, les contrôleurs lyonnais « rendent service » lors des fermetures de Chambéry. Il s'agissait au départ de permettre le retour de nuit, en VFR, d'une compagnie locale. Petit à petit, pour faire face au sous-effectif de Chambéry, ces « reprises » se sont élargies.

Point d'orgue le 25 décembre 2021 : les contrôleurs lyonnais ont été contraints de reprendre les espaces de Chambéry, de jour, un samedi d'hiver.

Comme pour les reprises précédentes, celle du 25 décembre dernier s'est soldée par un événement de sécurité significatif. Pour le SNCTA, il doit être mis fin à ces situations accidentogènes. Le SNCTA rappelle en particulier :

- ❌ qu'une fiche mémo plastifiée ne peut pas faire office de formation ou remplacer une expérience pratique ;
- ❌ que les déclarations du type « *c'est simple, il suffit de faire de l'info de trafic* » ou « *en espace G le contrôleur n'est responsable de rien* » dénotent une certaine méconnaissance de la réglementation ;
- ❌ que la multiplication des FNE à l'occasion de ces « reprises » devrait inciter le service à se poser des questions.



Le SNCTA demande qu'un véritable retour d'expérience soit effectué autour des conditions de ces « reprises », qui ne permettent pas de garantir la sécurité.

Soit un dispositif cohérent est défini et les contrôleurs y sont formés. Soit il convient de ne plus effectuer ces « reprises ».